

# "Avec Seine Rive Gauche, nous allons créer une ville dans la ville et renforcer de manière considérable le 13 arrondissement"

Autor(en): **Toubon, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **71 (1991)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-887027>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**“Avec Seine Rive Gauche, nous allons créer une ville dans la ville et renforcer de manière considérable le 13<sup>e</sup> arrondissement”**

*Jacques Toubon, Député de Paris, Maire du 13<sup>e</sup> arrondissement.*

**130** ha à aménager dans Paris le long de 2,7 km de berges de Seine — d'Austerlitz à Masséna — à 3 km de Notre-Dame, tel est l'enjeu du projet Seine Rive Gauche. Une nouvelle ville dans la ville, faite de 2 millions de m<sup>2</sup>, créée d'ici 12 à 15 ans.

Seine Rive Gauche comportera 520 000 m<sup>2</sup> de logements, dont un tiers PLA, un tiers PLI et un tiers secteur libre. 900 000 m<sup>2</sup> de bureaux seront construits dont 70 000 m<sup>2</sup> pour le Ministère de l'Intérieur et 30 000 m<sup>2</sup> pour la Région Ile-de-France. 150 000 m<sup>2</sup> d'activités artisanales et industrielles sont prévues ainsi que 100 000 m<sup>2</sup> de commerces au rez-de-chaussée des immeubles. Plus de 300 000 m<sup>2</sup> (hors Ministère et Région d'Ile-de-France) de grands équipements publics sont programmés ; il s'agit des 250 000 m<sup>2</sup> de la Bibliothèque de France, des 80 000 m<sup>2</sup> de l'Université (3<sup>e</sup> cycle), des 20 000 m<sup>2</sup> pour le centre hospitalier de la Pitié-Salpêtrière, sans oublier la Cité des Arts Graphiques et les ateliers d'artistes.

Des équipements publics sont aussi prévus : 1 collège, 5 écoles, ainsi que des équipements sociaux (crèches, haltes-garderies,...), sportifs (gymnase, stade) et culturels (bibliothèque). Des espaces verts seront étendus (square Marie Curie) ou créés (près des Grands Moulins). Les Berges de la Seine seront reconquises pour la promenade et les loisirs.

L'esprit du quartier ? Pas de Défense bis. En dépit de la création d'un pôle tertiaire important qui occupera les

3/5<sup>e</sup> du site, il n'est pas question de laisser se développer un quartier mort à partir de 18 heures, à l'image de la City londonienne. Dans ce morceau de la ville, on retrouvera les composantes qui rendent une cité vivante : à savoir le bon dosage entre bureaux, activités, logements, commerces et équipements publics.

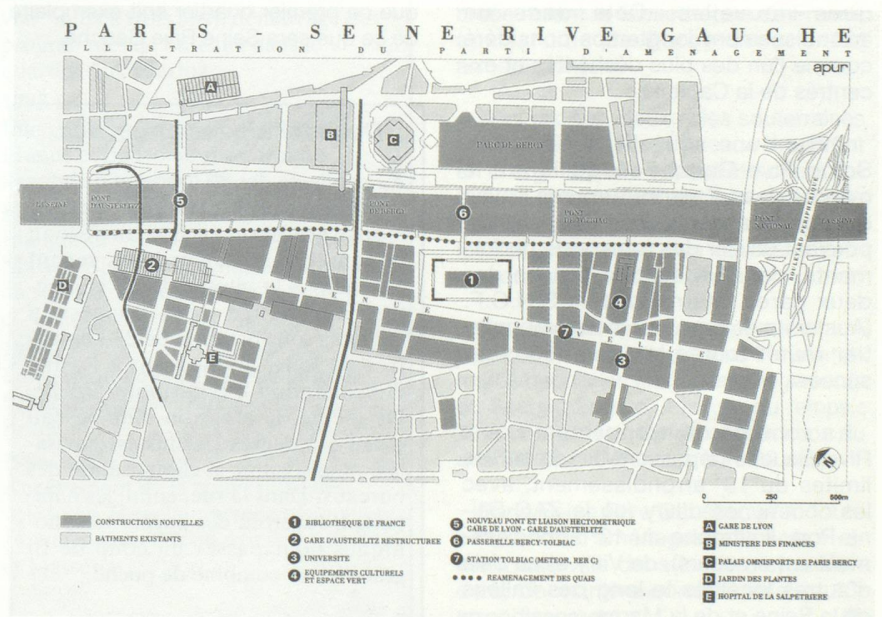
Notre projet doit être d'implanter un grand nombre de logements, mais également de créer plus d'emplois, de sorte que le problème important des trajets domicile/travail soit réduit pour les habitants de l'arrondissement. Nous allons donc redonner une activité au 13<sup>e</sup> arrondissement, réorganiser sa cohésion initiale.

Ce projet a donc une philosophie en continuité de la ville actuelle, par la hauteur des bâtiments, le découpage des rues et des espaces publics, les échanges et l'animation quotidienne ainsi que le rapprochement des emplois et de l'habitat.

**ACTIVITÉS ET EMPLOIS**

Occupé jusqu'à présent quasi exclusivement par des entreprises industrielles et de transport, le secteur Seine Rive Gauche est appelé à devenir un des pôles d'activités les plus importants de Paris.

60.000 emplois tertiaires : les quartiers de Seine Rive Gauche seront sans nul doute le moteur principal du développement économique de Paris. Le secteur tertiaire y connaîtra un très important développement puisque, comme indiqué précédemment, 900 000 m<sup>2</sup> lui sont affectés, à un rythme de 75 000 m<sup>2</sup> annuels.



Le concept de "cité financière" a été écarté, au profit de quartiers polyvalents, où sur les 60.000 emplois créés, 45 000 seront amenés par l'implantation de bureaux et 15 000 découleront des activités mises en place. Ces 60 000 personnes côtoieront les 20 000 résidents et les visiteurs.

Les espaces de bureaux seront répartis entre une cinquantaine de sièges sociaux. S'y ajouteront quelques grandes institutions comme le Ministère de l'Intérieur et le Conseil Régional.

### DES IMMEUBLES INTELLIGENTS

**L**es immeubles de bureaux seront conçus et équipés de manière à satisfaire aux exigences de la bureautique moderne : climatisation, liaisons multiples, etc.

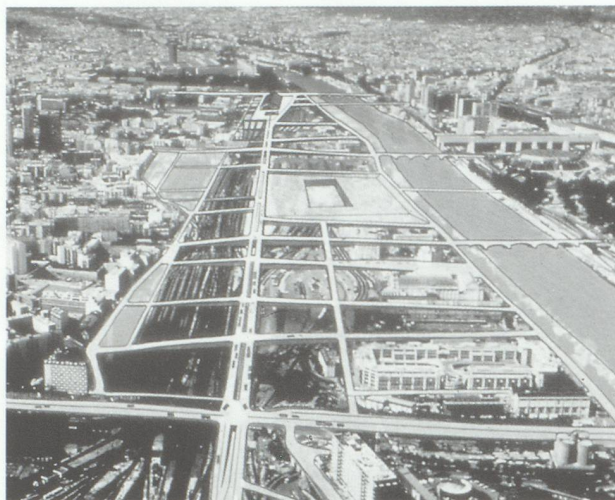
Autrement dit, des "immeubles intelligents". Ils seront situés aux abords de la Gare d'Austerlitz et le long de l'avenue centrale.

Il m'importe qu'une réelle collaboration technique soit mise en place intégrant les avis des professionnels de la promotion et de l'immobilier.

Il s'agira de créer un nouveau pôle d'affaires dans Paris. Une activité tertiaire allant dans le sens des autorités administratives soucieuses de regrouper à l'est des emplois tertiaires correspondant à des activités économiques nouvelles. Cela dans un arrondissement longtemps considéré comme l'un des plus déshérités et excentrés de la Capitale.

Offrant une nouvelle opportunité, Seine Rive Gauche rééquilibrera le marché dans Paris intra-muros : avec des loyers acceptables, un personnel pouvant utiliser des transports performants, dans un secteur proche des deux gares internationales S.N.C.F. (Austerlitz et Lyon), ce nouveau quartier réunit toutes les conditions du succès.

La zone de développement Seine Rive Gauche dépassera largement les limites du 13<sup>e</sup> arrondissement, avec les communes d'Ivry (où la ZAC Seine-Port, limitrophe du 13<sup>e</sup> arrondissement est en cours), de Vitry et au delà d'autres localités le long des vallées de la Seine et de la Marne.



Maquette de Seine Rive Gauche - "Les voies" - Novembre 1990.

© Photothèque du Pavillon de l'Arsenal.

Ce pôle d'activités très puissant contrebalancera celui de l'Ouest parisien et sera, à terme, un nouveau centre passant par les arrondissements de l'Est de Paris.

Aucun secteur d'activité ne sera privilégié. Nous souhaitons atteindre le haut de gamme, c'est-à-dire les sièges sociaux des grands groupes français et internationaux. L'aménageur public (SEMAPA) se préoccupera de l'architecture et de la vente des charges foncières aux promoteurs en blanc et aux utilisateurs finaux.

Quoi qu'il en soit, nous vendrons les charges foncières selon les usages habituels, mais en attachant la plus grande importance à l'utilisateur final afin que ce premier quartier soit exemplaire de ce que sera Seine Rive Gauche.

### Des techniques originales.

**L**a collecte des 80 tonnes d'ordures ménagères produites quotidiennement sera assurée par un réseau pneumatique. Les ordures seront évacuées à la vitesse de 70 kilomètres par heure dans un réseau d'égoûts sous pression de 23 kilomètres de long, aboutissant à l'usine d'incinération d'Ivry, toute proche. De même, la création d'un réseau d'eau à 5 degrés Celsius est envisagée pour assurer la climatisation des bureaux. Dans la rue, enfin, les habitants trouveront des bornes téléphoniques pour passer un coup de fil grâce à leur combiné de poche.

### LES TRANSPORTS : TOUT VA CHANGER AVEC SEINE RIVE GAUCHE

**L**es quartiers de Seine Rive Gauche étaient jusqu'alors particulièrement mal desservis par les transports.

#### ● TGV et grandes lignes à Austerlitz :

Pour les aménageurs, il ne fait nul doute que l'effet de la nouvelle gare TGV de Paris-Austerlitz contribuera au succès du pôle d'affaires. Actuellement, la Gare d'Austerlitz reçoit les trains de grandes lignes desservant le Sud-Ouest (13 millions de voyageurs par an). La grande halle, entièrement rénovée (et peut-être allongée), sera reliée à la Gare de Lyon par un système de transport léger suspendu, passant sur le futur Pont Charles-de-Gaulle.

Dans l'avenir, elle pourrait accueillir, aux périodes de pointe, certaines rames TGV des Gares de Lyon et de Montparnasse. Vers 2010, Austerlitz deviendra la tête de ligne parisienne de ce nouveau réseau TGV et son trafic doublera.

#### ● Météor :

En 1995, la RATP ouvrira dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, entre l'avenue d'Italie et les quais, trois stations d'une nouvelle ligne qui reliera le sud-est parisien à la Gare Saint-Lazare, les stations Masséna, Tolbiac, Nationale et Maison Blanche. Il s'agit de la première tranche du métro rapide : le projet Météor. Rive droite, le métro s'arrêtera à Saint-Lazare, Madeleine, Pyramides, Châtelet, Gare

de Lyon, Bercy et Dijon. Achevée, cette ligne d'importance régionale joindra le futur pôle d'activités de Gennevilliers à la Cité Universitaire.

Le coût de la première partie de la ligne (Maison Blanche-Saint-Lazare) est évalué à 6 milliards de francs, dont 450 millions pris en charge par la Ville.

● **Les autobus :**

Les quartiers de Seine Rive Gauche seront desservis par plusieurs lignes de bus, dont les couloirs réservés sont prévus, notamment sur l'avenue centrale.

● **Le pôle d'échanges Masséna-Tolbiac :**

La station Météor-Masséna, entre la rue de Tolbiac et le boulevard Masséna,

est une pièce maîtresse du développement des quartiers de Seine Rive Gauche. Là, sera assurée la correspondance entre :

- le R.E.R. C. L'actuelle gare Masséna sera déplacée pour assurer la connexion avec la ligne Météor. 17 millions de voyageurs y transiteront à partir de 1995.

- une nouvelle gare T.A.A. (Trans Autos Accompagnés) souterraine près de la Bibliothèque de France.

- une nouvelle gare-annexe d'Austerlitz, souterraine elle aussi. Elle accueillera les trains des grandes lignes en complément de la gare d'Austerlitz, qui sera restructurée pour recevoir le TGV.

- la ligne n° 10 du métro (Boulogne-Austerlitz) dont le prolongement est à l'étude.

## Le calendrier



**10 juillet 1989 :**

Délibération du Conseil de Paris autorisant l'élaboration d'un Plan d'Aménagement de Zone (PAZ).

**24 octobre 1989 :**

Création de l'Etablissement Public de la Bibliothèque de France.

**22/23/24 juin 1990 :**

Présentation aux Parisiens, sur le quai Saint-Bernard, du projet Seine Rive Gauche.

**25 juin 1990 :**

Adoption par le Conseil de Paris du projet initial de PAZ.

**Octobre-Novembre 1990 :**

Enquête publique.

**Janvier 1991 :**

Rapport favorable des commissaires-enquêteurs.

**Février 1991 :**

Le projet Seine Rive Gauche est déclaré d'utilité publique.

**Avril 1991 :**

Début des travaux préliminaires sur le site de la Bibliothèque de France.

**10 mai 1991 :**

Le projet Météor est déclaré d'utilité publique.

**8 juillet 1991 :**

Adoption définitive du PAZ par le Conseil de Paris et approbation de la convention chargeant la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de Paris (SEMAPA) de la maîtrise de l'ouvrage du projet.

**Été 1991 :**

Délivrance du permis de construire à la Bibliothèque de France.

**Automne 1991 :**

Début de la reconstruction de l'usine souterraine des eaux, de la construction de la Bibliothèque de France et

de certains chantiers de la ligne Météor hors du site.

**Hiver 1991 :**

Inauguration du pont de Bercy dédoublé.

**Printemps 1992 :**

Début des travaux d'installation des réseaux et de la construction des tunnels routiers.

**Second semestre 1992 :**

Démarrage des chantiers de logements et de bureaux du quartier Tolbiac, des deux côtés de la Bibliothèque de France et des premiers éléments de la couverture des voies SNCF.

**1993 :**

Achèvement du gros œuvre de la Bibliothèque de France.

**Second semestre 1994 :**

Début du déménagement des ouvrages de la Bibliothèque Nationale vers la Bibliothèque de France (durée prévue : deux à trois ans), démarrage des programmes de bureaux dans le quartier d'Austerlitz.

**1995 :**

Inauguration de la Bibliothèque de France et du tronçon central de l'avenue nouvelle.

**Fin 1995 :**

Inauguration de la ligne Météor entre Maison Blanche et Saint-Lazare ; mise en service de l'annexe de la Gare d'Austerlitz.

**1996 :**

Lancement de la passerelle entre la Bibliothèque de France et le Parc de Bercy.

**1996/2005 :**

Achèvement de la couverture des voies SNCF, de la nouvelle avenue et aménagement des quartiers Austerlitz et Masséna.

## LA CIRCULATION

Le doublement du pont de Bercy sera achevé et mis en service avant fin 1991. Avant 1995, le pont d'Austerlitz sera doublé par le pont Charles-de-Gaulle.

Aujourd'hui, 10 km de rues desservent la ZAC Seine Rive Gauche. Avec la construction de l'Avenue principale irriguant les nouveaux quartiers et des voies secondaires, ce seront 15 ou 18 km de plus qui viendront désenclaver la zone d'ici dix ans. Avant l'an 2000, une passerelle piétonne sera créée reliant la Bibliothèque de France aux jardins de Bercy dans le 12<sup>e</sup> arrondissement.

D'ici dix ans, deux voies souterraines sous le quai et sous l'Avenue prendront en charge le trafic entrant et sortant. Le quai, la Grande Avenue, les voies transversales assureront des fonctions plus locales : dessertes des quartiers, promenades, pistes cyclables...

Pour réaliser un projet d'une telle ampleur, le plus ambitieux dans Paris intramuros depuis les grands aménagements du Second Empire, il faudra du temps : 12 à 15 ans minimum (la construction du quartier de la Défense a duré 30 ans).

Paris Seine Rive Gauche, avec toute cette série d'aménagements sera vraiment une ville dans la ville, et renforcera, de manière considérable, le 13<sup>e</sup> arrondissement. ■